



Bienne soutient le monde de la culture !

Préambule

Depuis le printemps 2020, les activités culturelles sont à l'arrêt à Bienne, comme ailleurs. L'aide financière venue de la Confédération et du canton de Berne a permis à nombre d'acteurs et d'actrices culturelles de surmonter leurs difficultés et d'attendre la venue des jours meilleurs. Toutefois, il se peut que certain.e.s aient passé « au travers des mailles du filet ». Les conséquences de cette situation se feront sentir au-delà de la sortie de crise. Les projets qui n'ont pas pu être présentés – notamment ceux des arts de la scène et les concerts – devront être programmés à des dates à venir. Un risque d'engorgement n'est pas exclu, ce qui pourrait prolonger l'état de fragilité de certaines et de certains.

Questions

Dans cette optique, le Conseil municipal est prié de prendre position sur les points suivants :

1. Le Conseil municipal est-il informé de la manière dont les institutions culturelles d'importance régionale ont traversé la crise du Covid-19 (finances et gestion du personnel) ?
2. Le Conseil municipal a-t-il connaissance de situations d'artistes qui n'auraient pas pu bénéficier des aides fédérales ou cantonales et qui, pour cette raison, se trouveraient dans une situation très difficile ?
3. Le Conseil municipal a-t-il connaissance de situations d'entreprises ou d'emplois précarisés parce qu'ils sont étroitement liés à une ou à des activités culturelles ?
4. Le Conseil municipal a-t-il envisagé d'offrir un soutien logistique aux artistes qui doivent effectuer des démarches administratives en vue d'obtenir un soutien cantonal ou fédéral (guichet d'information et d'accompagnement) ?
5. Le Conseil municipal entretient-il des contacts avec l'Office cantonal de la culture au sujet de la mise en œuvre de l'ordonnance cantonale COVID en ville de Bienne ?
6. Comment le Conseil municipal prévoit-il d'accompagner la reprise des activités culturelles ?
7. Le Conseil municipal envisage-t-il de mettre à disposition des espaces ou des lieux propices à la présentation de projets permettant de dynamiser une reprise des activités culturelles ?
8. Le Conseil municipal a-t-il la possibilité de coordonner la reprise des activités culturelles par le biais d'un agenda qui favoriserait la communication des événements culturels ?

Développement

Qui dit activités culturelles, dit non seulement créations artistiques, mais aussi organisations, associations, mise en œuvre techniques, communication, etc. L'impact de la crise sanitaire est large et profond. Non seulement les actes de création sont freinés, mais l'économie entourant toute l'activité culturelle se trouve également gelée. La précarité ainsi engendrée, de possibles remises en question professionnelles, voire le découragement fragilise la scène culturelle. Pour qu'une reprise soit possible dans de bonnes conditions, les pouvoirs publics doivent soutenir le monde de la culture afin que l'on évite dans un premier temps un engorgement des lieux de culture et, dans un deuxième temps, le découragement des artistes et autres créateurs et créatrices. Autour des artistes, gravitent un grand nombre d'entreprises qui ont vu leur activité considérablement réduite et donc se trouvent aussi en péril. Il convient de les recenser afin de pouvoir les soutenir, le cas échéant. Le PSR demande donc au Conseil municipal d'observer une grande vigilance et de prévenir une grande précarisation du milieu de la culture. Dans cette perspective, une action concertée avec l'Office cantonal de la culture sera de mise.